

Il faut que Hollande amène des contraceptifs en masse à Alger lors de son prochain voyage. Par Philippe Jallade

écrit par Philippe Jallade | 3 juin 2014



✘ « Et une politique de contrôle des naissances dans certains pays ça serait pas mal non plus, car faire 10 gosses sans les moyens d'en nourrir trois ... ça me semble « un peu » con ! », nous dit Philippe le Routier dans un des commentaires de [l'article](#) sur l'inutilité de l'immigration pour venir en aide aux pays en voie de développement.

Faut dire que le contrôle des naissances n'a jamais été le souci de Momo-le-prophète ; pour lui, plus les musulmans font de gosses, plus ça augmente le nombre de martyrs (étymologiquement : « témoins ») de l'islam pour submerger la terre et y répandre son culte. Même le « coït interrompu » lors du viol des femmes tombées aux mains de ses adeptes, ça n'avait pas l'air de trop lui plaire

Maintenant, passons directement, pourquoi pas, à l'Algérie moderne, que je connais un peu plus que les razzias de Momo.

Dans l'Algérie de la fin des années 60, le gouvernement de Boumediene ignore les cris d'alarme lancés concernant l'explosion démographique

du pays. Il refuse la régulation des naissances, considérée comme impérialiste, à quoi il faut ajouter les réticences des autorités religieuses.

Néanmoins, en 1968, puis en 1982, le Conseil islamique suprême admet, par fatwa, la licéité (ce qui veut dire : « c'est halal ») de l'espacement des naissances.

Mais en 1969 le président Boumediene déclare :

« Notre but est d'assurer à nos masses ... un niveau de vie équivalent à celui des nations les plus développées du monde de demain... NOUS N'ACCEPTONS PAS LES FAUSSES SOLUTIONS COMME LE CONTROLE DES NAISSANCES, qui signifie supprimer les difficultés au lieu de chercher des solutions appropriées. Nous préférons des solutions positives et efficaces, à savoir, créer des emplois pour les adultes, des écoles pour les enfants et de meilleurs équipements sociaux pour tous » (NOTE 1).

Les « solutions appropriées », « solutions positives et efficaces » réellement appliquées, à la manière socialo-islamique, Boumediene se garde d'en parler, à savoir le déversement en France de la population algérienne excédentaire, entrepris dès l'indépendance (NOTE 2).

AU DEBUT DES ANNEES 1970, LA FECONDITE MOYENNE EN ALGERIE EST DE 8 ENFANTS PAR FEMME.

Le président Houari Boumediene meurt en 1978. Un « Programme national de maîtrise de la croissance démographique (PNMCD) » est finalement mis sur pied en 1983 et sera inefficace (ruptures de stocks de produits contraceptifs, bureaucratie, manque de sensibilisation de la population). Ce programme est renforcé en 1990.

Pourtant, la fécondité baisse de 1975 à 1983, sans politique de limitation des naissances donc, pour atteindre environ 6 enfants par femme.

La fécondité a baissé par suite de l'élévation de l'âge du mariage, due à :

. La hausse du coût de la vie, notamment du coût du mariage ; le candidat au mariage n'a pas l'argent pour payer la dot. Il doit économiser des années, et sera évidemment **heureux d'avoir un coup de**

main financier d'un frère installé en Europe. Personne ne vous en a jamais parlé ? A moi, si, depuis 30 ans, « là-bas ».

. La **pénurie de logements** ; dans les années 90 j'ai eu des collègues de travail Algériens âgés de plus de trente ans, qui voulaient se marier mais, sans logement à l'horizon, devaient rester vivre chez leurs parents.

Par contre des petits malins qui n'ont pas ces problèmes -merci le FLN de toujours- parviennent à se faire attribuer des logements, qui restent vides ; en fait ils résident en France.

La baisse de la fécondité a continué jusqu'en 2000.

Le retard de l'âge du mariage, associé ensuite à une place importante enfin prise par la contraception a amené finalement à un taux de fécondité de 2,2 en 2000 (rappel : il était de 8 en 1970).

.
Mais la fécondité algérienne est depuis repartie à la hausse, atteignant entre 2,8 et 2,9 enfants par femme de 2008 à 2013.

Gouverner c'est prévoir. La prochaine fois que Hollande va à Alger, peut-il y amener des stocks de produits contraceptifs ? Pour une fois, il se rendra utile.

Philippe Jallade

NOTE 1 : Cité par l'INED (Institut National d'Etude Démographiques) - N° 186. – Zahia OUADAH-BEDIDI et Jacques VALLIN, Fécondité et politique de limitation des naissances en Algérie, oct 2012, 20 p.

NOTE 2 : Une des destinations privilégiée était Roubaix, dès 1962, année de l'indépendance de l'Algérie. Cette précision sans importance n'intéressera peut-être que ceux, comme moi, originaires du Nord et du Pas-de-Calais